



*Proche,  
Efficace,  
Solidaire...*

Syndicat CGT  
du Conseil Départemental des Yvelines  
et ses Établissements Publics  
2, place André Mignot 78000 Versailles  
[cgt@yvelines.fr](mailto:cgt@yvelines.fr) 06.71.78.55.10.

Versailles, le 24.01.2023

Monsieur BEDIER  
Président du Conseil Départemental des Yvelines  
Hôtel du département place André Mignot 78000 Versailles

**Objet : Préavis de grève de 00 H à 24 H pour le mardi 31 janvier 2023**

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Le gouvernement a présenté au conseil des Ministres son projet de réforme des retraites qui vise à l'allongement du départ en retraite et entraînera la diminution moyenne du niveau des pensions.

Malgré le rejet majoritaire dans la population, malgré l'opposition unitaire de l'ensemble des partenaires sociaux, malgré l'absence de problématique réelle en termes d'équilibre financiers tel que le relève de nombreux économistes, y compris les membres du Conseil d'Orientation des Retraites, le gouvernement veut passer en force pour une mise en œuvre dans les mois à venir de son projet de régression sociale. Le système de retraite par répartition n'est pas en danger, rien ne justifie une réforme aussi brutale.

Aussi, nous nous associons à l'appel unitaire national CFDT, CGT, CFE-CGC, CFTC, FO, FSU, SUD SOLIDAIRES et UNSA.

Nous appelons le personnel à se mobiliser et à rejoindre toutes initiatives visant à s'opposer à ce projet et à défendre des mesures de progrès social pour l'avenir.

Nous doublons les préavis nationaux d'un préavis local pour le mardi 31 janvier 2023 pour porter les revendications suivantes :

- CONTRE tout recul de l'âge légal de départ à la retraite,
- CONTRE tout allongement de la durée de cotisations,
- POUR le maintien de nos régimes de retraites (CNRACL, régime général, IRCANTEC...) et leur renforcement par des recrutements statutaires et conventionnels massifs,
- POUR l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes,
- POUR l'augmentation de 10% du point d'indice et l'indexation de la valeur du point sur l'inflation,
- POUR l'intégration des primes dans les traitements et leur prise en compte dans les droits à retraite,
- POUR la prise en compte des parcours de vie (étude, formation, aidant, enfant, maladie, chômage...),
- POUR des créations de postes dans les services public
- POUR un retour à un départ maximum à 60 ans

Nous appelons à la grève et à rejoindre la manifestation prévue le 31.01.23 à 14 H à Paris Place d'Italie.

Pour ces motifs, notre syndicat CGT dépose un préavis de grève pour le mardi 31 janvier 2023 de 00h à 24h couvrant l'ensemble des agents du CD 78 et de ses Etablissements Publics Départementaux et Interdépartementaux, quels que soient leur fonction et statut (FPT, FPH, Contractuel).

Nous vous prions de croire, Monsieur Bédier, à l'assurance de notre considération.

Pour le Syndicat CGT,  
T. FOURNET, Secrétaire.